

Ajain – conseil municipal – Compte-rendu du 21 juin 2018

Appel nominal des membres.....	1
Désignation du secrétaire de séance.....	1
Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 10 avril 2018	2
Marche des Révoltés d’Ajain	2
Devis d’études géotechniques pour la passerelle	2
Devis motricité et salle de classe.....	2
Devis rénovation et éclairage public	3
Délibération CEE (isolation combles perdues, ALSH, bibliothèque, élémentaire)	3
Motion de défense du budget des agences de l’eau.....	4
Point sur les recrutements ALSH (contractuels, projets PEC). Rencontre avec Mme Villard (CAF)	4
Parcours emploi compétences pour l’ALSH	5
Validation du recrutement d’un agent technique.....	5
Création d’un poste d’adjoint technique à temps non complet	6
Gestion des cimetières : logiciel, reprise de concessions.....	6
CHIFF'ONET	6
Pignon de l’école - réfection	6
Animation pour personnes en famille d’accueil, besoin de salles.....	6
Questions diverses.....	7

Appel nominal des membres

Absents : Jacqueline Peyrot, Christophe Lecossois, Didier Gorius, Laetitia Gouvernaire, Mireille Fayard, Marie-André Boutet.

Présents : Lydie Rougier (secrétaire de mairie), Guy Rouchon, Laurence Bourdier, Jean-Pierre Godefroy, Thomas Marty, Denis Turpinat, Jean Claude Thomas, Simone Lacoste, Roland Dardy, Pascale Tête.

Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l’article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, le Conseil Municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné : T. Marty.

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 10 avril 2018

Abstention ...0.....
Contre0.....
Pour9.....

Marche des Révoltés d'Ajain

La marche de dimanche, à propos des Révoltés d'Ajain, a été une réussite, la météo du matin en a certainement dissuader quelques un, L'évènement a été largement relayé par la presse (3 articles de fond) et la radio, Bleu Creuse et RPG, cela été salué par tous les participants et les élus qui nous ont rejoint à midi. Un repas partagé à la salle de Jouhet mise à disposition par la mairie de Guéret, et la conférence très intéressante de Daniel Dayen a ponctué l'après-midi.

G. Rouchon se pose cependant la question de la mise en place d'évènements qui ne se fait qu'avec trop peu de personnes. L. Bourdier évoque le fait que les autres communes ont été trop peu associées. T. Marty répond que des réunions de suivi ont été régulièrement organisées avec Pionnat et Ladapeyre.

Devis d'études géotechniques pour la passerelle

Nous avons déjà délibéré sur le montant des travaux de la passerelle, qui comprenait entre autres cette étude pour implanter les supports sur lesquels va reposer la passerelle. Trois cabinets d'étude ont répondu à la commande, Deux répondaient à la demande, l'un d'entre eux correspond exactement à la demande à un cout moindre, il s'agit d'ALPHA btp Ouest pour un montant de 7950 euros, Il était prévu une somme de 1500 euros dans le plan de financement initial. D. Turpinat évoque la nature des sondages effectués au moment de la déviation du bourg. G. Rouchon rappelle rapidement le contenu des devis.

Abstention ...2.....
Contre0.....
Pour7.....

Devis motricité et salle de classe

Devis de Solémur : 7882,20 € TTC. Les travaux seront réalisés fin août, avant la rentrée. Un gros ménage sera fait par la suite par Chiff'onet.

Abstention ...0.....
Contre0.....
Pour9.....

Devis rénovation et éclairage public

Ce devis (villages + rues perpendiculaires à la rue principale) a été demandé dans le cas où la passerelle ne se ferait pas ou que l'on trouve des reliquats de DETR. De toute façon, il faudra passer par cette rénovation, il n'y a plus de lampes, la rénovation se ferait avec des LED qui consomment beaucoup moins et avec une durée de vie plus longue (10 ans). Aujourd'hui il faut prendre une délibération sur le concours technique et financier du SDEC. Aujourd'hui, le projet ne serait financé qu'avec seulement 35% de DETR. Le maire apporte des précisions sur les besoins de rénovation en plusieurs endroits de la commune.

Délibération sur le concours financier et technique du SDEC.

Abstention ...0.....

Contre0.....

Pour9.....

Délibération CEE (isolation combles perdues, ALSH, bibliothèque, élémentaire)

Par le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), l'Etat oblige les fournisseurs d'énergie (les obligés) à faire réaliser des économies d'énergie. Celles-ci sont certifiées par l'obtention de CEE délivrés par l'Etat. Par période de 3 ans des objectifs d'économies d'énergie (comptabilisés en kWhcumac) sont fixés aux obligés. Si les objectifs ne sont pas atteints, les obligés doivent s'acquitter d'une pénalité élevée.

Le programme CEE-TEPCV permet à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, lauréate TEPCV, et à ses communes membres d'obtenir des CEE en réalisant des travaux d'économie d'énergie. L'arrêté ministériel encadrant cela fixe une limite à ce programme de 300 GWhcumac pour l'Agglomération et ses communes membres, soit une dépense éligible de 975 000 € au maximum. Ce programme court jusqu'au 31/12/2018. Par convention bipartite, GEO PLC s'est engagée à accompagner l'Agglomération dans ce processus et à racheter nos CEE à un tarif fixe. A ce jour, ce sont 24 projets (isolation, changement de menuiseries, rénovation de l'éclairage public etc.) qui seront financés par les CEE-TEPCV sur le territoire. Au total, 14 communes se sont engagées dans ce dispositif dont Ajain (dossier isolation de combles, dossier éclairage public non retenu).

Chaque commune impliquée doit délibérer pour autoriser son Maire à signer cette convention cadre et les conventions de regroupement qui en découleront.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- d'APPROUVER la convention cadre d'organisation du programme CEE-TEPCV sur le territoire du Grand Guéret dont le projet est joint,
- d'AUTORISER M. le Maire à signer cette convention cadre et les conventions de

regroupement ultérieures,

- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces pour obtenir les financements sur ce dossier et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Abstention ...0.....

Contre0

Pour9.....

Motion de défense du budget des agences de l'eau

4

La communauté d'Agglomération nous sollicite pour voter une motion relative au maintien du budget des agences de l'eau, l'état a prévu de ponctionner les agences de l'eau pour financer l'ex ONEMA et l'ONCFS. Les agences prélèvent des redevances auprès des usines, agriculteurs et particuliers (droits à polluer), ces sommes sont redistribuées sous forme de subventions auprès des collectivités, des professionnels et des particuliers dans le cadre de l'amélioration de l'environnement (diagnostic assainissement commune, remise à niveau assainissement autonome, etc.).

Abstention ...0.....

Contre0.....

Pour9.....

Point sur les recrutements ALSH (contractuels, projets PEC). Rencontre avec Mme Villard (CAF)

Recrutements

Vincent Fayard est en poste d'adjoint d'animation pour Juin et 1^{ère} semaine de Juillet, 16h15/semaine.

Pauline Barret sera en poste d'animatrice pour 4 semaines cet été 27h30 /semaine.
Mme Mirablon effectuera son stage pratique BAFA de 14 jours en Juillet.

Jennifer Martin sera en stage pratique BAFA sur 3 semaines.

Séjour Lathus

Séjour à Lathus : 16 enfants sont inscrits.

Ecole

Suite au dernier conseil d'école, deux ATSEM seront présentes sur la journée l'année

scolaire prochaine.

Déclaration ALSH les vendredis

Suite à la rencontre avec M. Arki et M. Andrieux le 5 Juin, ils ont accepté de façon dérogatoire que Mme Martin fasse fonction de directrice de l'ALSH les vendredis, si nous nous engageons à proposer le BAFD à Jennifer Martin. Le coût varie selon organismes de formation : (aides éventuelles de la JS). Formation générale : entre 570 € et 690 € ; perfectionnement : entre 380 € et 460 € .

Parcours emploi compétences pour l'ALSH

Nous sommes en attente de réponse de notre demande de 2 contrats aidés PEC (Parcours Emploi Compétences). Pôle emploi a fait suivre notre demande à la DIRECTE (2 contrats à 20h, tuteur métier : Julien Delanne, proposition de formation à voir selon profil des candidats, formation auprès de la cnfpt possible car nous cotisons). Il faut délibérer sur le projet de demandes de deux Parcours Emploi Compétences qui doivent désormais remplacer les CUI-CAE. La présente délibération autorise le maire à signer les contrats et avenants en la matière et à inscrire les sommes au budget.

Abstention ...0.....

Contre0.....

Pour9.....

Validation du recrutement d'un agent technique

Le 30 Mai 2018 une commission d'embauche s'est réunie pour rencontrer sept candidats issus d'une présélection sur plus de 20 candidats. Quatre candidats ont été retenus (3 d'Ajain, 1 de Pionnat) pour une épreuve pratique : taille de haie et réalisation de saignées sur un chemin le jeudi 7 Juin. La candidature retenue est celle de Dylan Fayard, à qui il sera proposé un contrat de 6 mois. Une discussion a lieu sur le préavis, la possibilité ou pas de reconduire le contrat par la suite.

Abstention ...0.....

Contre0.....

Pour9.....

Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet

Un appel à candidatures sera formalisé d'ici septembre pour un temps de travail de 2h / semaine. Il s'agira d'un poste d'agent titulaire. Pour information, le devis de Chiffonet pour l'entretien de la salle est à 80 € / heure.

Abstention ...0.....

Contre0.....

Pour9.....

Gestion des cimetières : logiciel, reprise de concessions

Laurence Bourdier a présenté la solution proposée par la société Gescime. Elle a été évaluée par le conseil municipal. D'autres devis seront demandés par la suite.

CHIFF'ONET

Reconduction du contrat : Il avait prévu une augmentation, elle devrait être reportée du fait de manquements de leur part. G. Rouchon annonce qu'il rencontrera le responsable.

Abstention ...0.....

Contre0.....

Pour9.....

Pignon de l'école - réfection

On ne peut pas laisser les barrières de protection, soit on fait les travaux immédiatement, soit on attend, mais dans ce cas il faut quand même une intervention pour racler les zones soufflées (à l'aide d'une nacelle). Cette décision est validée.

Animation pour personnes en famille d'accueil, besoin de salles

Il s'agit d'un projet expérimental du Conseil Départemental, Le CD nous demande si nous avons une salle adaptée à l'accès de PMR, qui pourrait être mise à disposition deux après-midi par semaine (14h-17h) avec impérativement soit le mardi, soit le jeudi. L'expérimentation se déroulerait de septembre à décembre 2018. La réponse est positive. Un courrier sera fait.

Questions diverses

- Une évaluation du dispositif des circuits courts, qui touche à sa fin, sera faite avec le CPIE.
- La société de Taxi Marquet cherche un nouveau point de chute (bureaux) suite à la vente du local occupé actuellement.
- Esat. Le timing de l'entretien du bourg avec l'ESAT sera revu même si le travail début juin était bien fait.
- Une inauguration des travaux de la cantine à l'automne sera envisagée. Une date sera étudiée.